



Nombre de bâtiments hors zone	1	
Nombre de pièces au total	5	
Coûts estimatifs du raccordement (tout inclus, y compris taxes)		25'000.--
Subventions communales	1x 8'000.-- =	8'000.--
<b>Solde à charge des privés</b>		<b>17'000.--</b>
Coûts raisonnablement exigibles	5x 8'000.-- =	40'000.--
Différence entre le solde à charge des privés et le coût raisonnablement exigible		0.--
<b>Participation de la Commune</b>	8'000 + 0 =	<b>8'000.--</b>



Nombre de bâtiments hors zone	2	
Nombre de pièces au total	9	
Coûts estimatifs du raccordement (tout inclus, y compris taxes)		95'000.--
Subventions communales	2x 8'000.-- =	16'000.--
<b>Solde à charge des privés</b>		<b>79'000.--</b>
Coûts raisonnablement exigibles	9x 8'000.-- =	72'000.--
Différence entre le solde à charge des privés et le coût raisonnablement exigible		7'000.--
<b>Participation de la Commune</b>	16'000 + 7'000 =	<b>23'000.--</b>